

AVIS

*Il est porté à la connaissance des étudiants de (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Année 2024 - 25), que l'affectation aux centres de santé sera faite via une application prenant en compte **le classement de l'année précédente.***

*À ce sujet, les étudiants (**affectés** aux centres de santé) sont invités à remplir le formulaire suivant:*

ESCO

*Date limite d'inscription : **Le 07/01/2025***